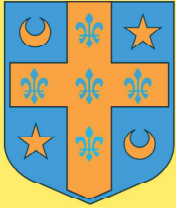


# KELOÙ

BULLETIN COMMUNAL  
CLOHARS-FOUESNANT

MARS  
2025

[WWW.CLOHARS-FOUESNANT.BZH/](http://WWW.CLOHARS-FOUESNANT.BZH/)



## A LA UNE

Le Drenec : Ouverture d'une  
nouvelle enseigne

PAGE 3

## MUNICIPALITE

Téléthon : record battu !

PAGE 4

## VIE ASSOCIATIVE

Clo'art au bout des doigts : Présentation  
de cette association grandissante

PAGE 9

## VIE COMMUNALE

Ecole du Bourg : des nouvelles  
de l'école

PAGES 14 & 15



L'année 2025 démarre tambour battant, et d'ici la fin de la mandature de nombreuses lois devront s'appliquer aux documents d'urbanisme actuel

- sur l'ensemble des communes du pays fouesnantais et d'ailleurs
- la loi Elan s'appliquera aux communes littorales comme la nôtre
- la modification du schéma de cohérence du territoire de l'Odet
- l'application de la loi ZAN (division par deux de la consommation foncière tous les dix ans d'ici 2050)

Nous travaillons également sur le programme local de l'habitat du pays fouesnantais avec des thématiques comme l'accueil des jeunes actifs locaux, accompagner le vieillissement de la population etc. Nous aurons l'occasion de développer ces sujets dans les prochains "Kélou"

L'école sera une des priorités cette année : rénovation énergétique des anciennes classes (baies vitrées, isolations murales, installations d'une pompe à chaleur etc.) et en parallèle nous allons investir dans un nouveau bâtiment en remplacement des modules pré industrialisés.

L'usine de production d'eau de Roud Guen gérée par la communauté des communes devrait d'ici deux ans doubler sa capacité de production et permettre aux communes de Clohars, Pleuven et Gouesnac'h de faire un pas de plus vers l'autonomie et indépendance vis-à-vis du syndicat de l'Aulne. La protection du captage par le boisement d'une parcelle de 2 hectares sur la ferme de Noguellou a son importance pour les générations futures et la qualité de l'eau, sans oublier la construction d'un réservoir de 2000mètres cubes près du château d'eau.

La sécurité routière et des biens publics chers à notre collègue élu Gilbert Le Quintrec aura sa part du gâteau, réduction de la vitesse sur certains axes et la poursuite du projet d'installation de caméras de surveillance sur certains bâtiments publics.

Le projet de la véloroute Clohars-Fouesnant-Pleuven est en instruction auprès des services de l'état, l'espoir de voir les premiers travaux en 2026 est d'actualité. Actuellement le boisement d'une parcelle communale de 3 ha est en cours afin de compenser les pertes liées à la création de la voirie grâce à la participation de la communauté des communes et du département du Finistère.

Bonne lecture.

Michel Lahuec

Maire de Clohars-Fouesnant

Responsable de la publication : Michel Lahuec

Coordination : Stéphane Lemétayer, Catherine Mérias

Commission Communication : Michel Lahuec, Stéphane Lemétayer,

Cathorin Mérias, Nicole Lahuec, Silvia Jambon

Comité de relecture : Commission Communication

Crédits Photos : C.Mérias, S.Lemetayer, T&J.Briand, A.Gestin, ALSH, APE, A.Schaele, F.Basset, C.Guillot

Mise en Page : Catherine Mérias (logiciel CANVA)

Impression :

Dépôt légal n°

Imprimé en France sur papier certifié PEFC en 1300 exemplaires

## SOMMAIRE

### A LA UNE

Le Drennec : ouverture d'une nouvelle enseigne..... / 3

### MUNICIPALITÉ

Téléthon : record battu..... / 4

Commémoration du 11 novembre : devoir de mémoire..... / 4

Décorations de Noël..... / 5

Vœux de la municipalité..... / 5

Urbanisme : Questions / Réponses / 6

Mutuelle communale : nouvelle réunion d'information..... / 7

Concours de Poésie : poésie volcanique..... / 7

### C.C.P.F

Aménagement : Unabri vélo et des arceaux ont été installés..... / 7

Des logements chez l'habitant pour accueillir les «travailleurs saisonniers» / 8

Frelons à pattes jaunes : lutte contre un envahisseur destructeur..... / 8

### VIE ASSOCIATIVE

Clo'art aux bout des doigts : présentation de cette asso..... / 9

Jumelage : Un mois de Mars riche en animations..... / 10

Bibliothèque..... / 10

ALSH : une année qui commence fort / 11

APE : la magie de Noël..... / 12

Caillou Blanc : L'atelier découverte... / 13

Dans Tro CF : appel à collecte..... / 14

### VIE COMMUNALE

Ecole du bourg..... / 14

Nouvelles enseignes à CF

• Allo Fabien Taxi..... / 16

• Les Mains de Marie..... / 16

Pour le prochain Keloù, envoyez-nous vos textes, articles, photos, suggestions, dessins, etc. avant le 20 mai 2025 à l'adresse mail [com29950cf@gmail.com](mailto:com29950cf@gmail.com)

## DRENNEC : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE ENSEIGNE

Le restaurant "Le Drennec, Cantine et Buvette" a réouvert

**Le 13 janvier, le Drennec a retrouvé son âme avec la réouverture de son bar-restaurant "Le Drennec : cantine et buvette", situé face à la chapelle.**



Dans cette maison chargée d'histoire, le café-restaurant est établi depuis 150 ans, tenu par la famille Gaillard puis Quéméré et acquis dans les années 2000 par la famille Briand. Aujourd'hui, épaulés par une équipe de sept personnes au total, Jimmy et Tommy Briand ont repris les rênes de ce bar-restaurant que leur maman, Régine, tenait avec enthousiasme jusqu'en 2017.



Régine dont le sourire et la personnalité lumineuse ont marqué les lieux, continue de veiller sur les visiteurs à travers un portrait qui vous observe toujours avec bienveillance.

Pour lui rendre hommage, une bière spéciale, la "Reg Pet", a été créée par la maison Galia à Paris, un joli clin d'œil au surnom donné à Régine par ses deux garçons.



Le Drennec offre désormais une expérience complète, alliant bar, tabac et restaurant traditionnel. Le midi, vous pourrez déguster de savoureux repas dans une atmosphère conviviale. Le service est assuré jusqu'à 15h. L'endroit se veut également un lieu de rencontre : loto, jeux et moments partagés entre amis sont au programme.



Une salle à l'étage est disponible à la réservation, pour des repas de groupe ou des cafés, la salle peut être privatisée pour des événements.

Avec l'ouverture de la Cantine du Drennec, Jimmy et Tommy affirment leur volonté de participer activement à la vie de la commune, en créant un lieu chaleureux et vivant pour les habitants.

Nicole LAHUEC  
Conseillère municipale



A gauche, Jimmy et à droite Tommy entourant leur équipe

**Le Drennec**  
Cantine & Buvette

Bar / Restaurant  
Tabac / Loto

02.98.54.84.08

Lundi / Vendredi 6h30-20h30  
Samedi 7h-13h



## TELETHON

Record battu !



**La municipalité et les associations se sont mobilisées le samedi 30 novembre en faveur du Téléthon. Les multiples animations proposées à l'intérieur et autour de la salle socioculturelle ont permis de récolter 2026€.**

Si le cross n'a connu qu'un faible engouement, l'après-midi a attiré plus de monde. Au programme on pouvait randonner avec Rando Marche, s'initier à la danse bretonne avec le Dans Tro CF ou au karaté



avec le Karaté club fouesnantais, et les enfants ont pu manier la lance à incendie lors de la démonstration des pompiers. Il était possible aussi de faire quelques achats de Noël avec les créations d'ACDL (bonzaïs, céramiques) ou de Clo'Art au bout des Doigts (en tissus et cartonnage), ou de passer un bon moment au stand restauration. La tombola a rencontré un franc succès avec une dotation en lots très intéressante. L'après midi s'est achevé en chansons avec un concert du groupe Bol d'Airs.

Une belle journée de partage et de solidarité!

Catherine MERIAS

Conseillère déléguée à la communication



## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Devoir de mémoire

**Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la France se rassemble chaque 11 novembre pour honorer les combattants tombés.**

Cette date, d'abord simple commémoration de l'Armistice de 1918, est devenue au fil des décennies un puissant symbole de mémoire et de cohésion nationale. A Clohars-Fouesnant, il y avait du monde auprès des élus, des anciens combattants, des pompiers, et des enfants de l'école pour cette célébration du souvenir.



La petite Sarah a illuminé la commémoration



## DECORATIONS DE NOËL

Noël illuminé

**Pour Noël, la commune s'était parée de jolies illuminations.**

Félicitations aux services techniques pour la mise en lumières de la commune lors des fêtes de fin d'année. La décoration du bourg a été appréciée des enfants et des plus grands !



## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Bloavez mad

**Les vœux de la municipalité sont l'occasion pour le maire Michel Lahuec de faire le point sur l'année écoulée et présenter les projets qui rythmeront la vie de la commune pour l'année à venir.**

Parmi les travaux réalisés en 2024, Michel Lahuec a cité la rénovation énergétique de la cantine, de la garderie et du restaurant scolaire ainsi que les travaux de rénovations de l'église. Il est revenu sur l'épisode concernant la rupture de canalisation de transfert d'eau potable depuis l'Aulnac, et l'installation de la fibre en cours sur toute la CCPF pas toujours simple ! Il a évoqué les relations durables et chaleureuses avec la ville jumelle d'Oranmore et le début d'échanges entre les écoles de nos deux communes.

Pour les projets, le maire a évoqué la poursuite des travaux de l'école, la sécurisation de l'apport en eau potable par le captage d'eau dans le secteur du Drenec, l'augmentation de la sécurité dans la commune avec l'installation de caméras de surveillance et la réduction de la vitesse en centre bourg.



Les représentants du conseil municipal des enfants ont également pris la parole pour évoquer leurs préoccupations.

La soirée a été ensuite l'occasion d'échanger autour d'un cocktail dînatoire.

Questions / Réponses : taille des haies et des arbres

### Quels sont vos droits et vos devoirs ? On vous dit tout !

#### 1. Les haies et plantations en bordure du domaine public

Depuis le décret du 26 août 1987, le riverain (propriétaire ou occupant) a l'obligation de procéder à la taille et l'entretien de ses haies et plantations en bordure de domaine public, la rue et le trottoir. Voir schéma.

Les haies des propriétés privées qui bordent les trottoirs et les voies peuvent être dangereuses pour la sécurité, peuvent entraver la circulation des piétons, cyclistes et véhicules en réduisant la visibilité. La responsabilité du propriétaire est engagée si un accident survient.

De même les branches et végétation ne doivent pas toucher les fils (EDF, téléphone, fibre, éclairage public)

art R 116-2-5 du code de voirie

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

Comment ?

1. En le réalisant lui-même.
2. Sinon un maire peut contraindre l'occupant en lui adressant une injonction à faire, voire une mise en demeure (L2212-2 du code général des collectivités)
3. Ou un maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais seront à la charge de l'occupant.
4. Ne pas tailler quand il pleut, pour éviter la transmission des maladies.

Pour éviter tous ces désagréments, mieux vaut se conformer aux règles établies

#### 2. Cas d'une haie entre voisins

Le voisin a l'obligation de tailler sa haie des 2 côtés, seuls les fruits tombés des branches sur le sol voisin appartiennent au voisin.



L'art L 411-1 du code de l'environnement interdit de détruire ou perturber, au printemps les espèces protégées et leurs habitats, donc il est préférable de tailler entre novembre et février.

L'art D 615-50-1 du code rural précise comment obliger mon voisin à tailler sa haie ?

1. Toute première démarche : le contact oral avec le voisin.
2. Consulter la mairie sur les droits
3. Faire appel à un conciliateur
4. Recours à un médiateur (coût partagé)
5. Seulement en tout dernier recours, action en justice.

#### 3. Cas des feuilles

Le fait que les feuilles de mes arbres tombent sur le terrain du voisin constitue un trouble normal de voisinage sauf perturbations majeures à définir.



René Glo

Conseiller délégué à l'urbanisme

Sources : documentation de la mairie, et internet.

## CONCOURS DE POÉSIE

La poésie volcanique

**La 27e édition du Printemps des poètes qui sera célébré en mars 2025 dans toute la France, propose à ses habitués une thématique débordante – la poésie volcanique.**

L'association "Printemps des poètes" coordonne cette manifestation nationale qui se décline à travers des actions diverses et variées dans des écoles et établissements scolaires, des bibliothèques, des théâtres, des librairies, des hôpitaux... Cet événement est soutenu par le ministère de la Culture, le Centre national du livre et le ministère chargé de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Dans cet esprit festif et généreux, la municipalité vous propose cette année encore de participer à notre concours annuel aligné à la thématique de cet événement poétique.

Envoyez-nous vos écrits par mail entre le 10 mars et le 20 avril prochains à l'adresse [concoursdepoesieclohars@gmail.com](mailto:concoursdepoesieclohars@gmail.com)

Informations supplémentaires disponibles prochainement dans les différents supports de communication de la commune.



Silvia JAMBON - Adjointe à la Culture

## MUTUELLE COMMUNALE

Nouvelle réunion d'information publique

**La réunion " mutuelle communale" s'est déroulée vendredi 14 février à la mairie en présence d'une vingtaine de personnes avec la participation des représentants de AXA et GROUPAMA.**

Ceux-ci ont présenté les principales caractéristiques de leur proposition pour cette nouvelle année.

Les participants ont maintenant la possibilité de prendre rendez-vous soit dans les locaux des agences locales (Fouesnant pour GROUPAMA et agence de Quimper pour AXA), soit à la mairie qui mettra à disposition les bureaux nécessaires, ou éventuellement à domicile pour les personnes qui le souhaitent.

Environ 50 contrats ont ainsi pu être conclus depuis la mise sur pied de cette collaboration entre la commune et les compagnies d'assurance mutuelle il y a 2 ans.

Yannick CONNAN  
Adjoint aux Finances



Bruno et Laurence Deluzet  
02.98.90.78.31



Jérémy Pelleau  
06.40.99.81.42

C.C.P.F

## AMENAGEMENT

Un abri vélo et des arceaux ont été installés

**Le saviez-vous ?**

La demande des habitants de la route de Kerouter a été entendue par la CCPF qui a fait installer deux aménagements le long de la piste cyclable pour abriter et sécuriser les vélos. Un premier abri se situe route Hent Lenn rond point de Menez Saint Jean, direction Gouesnac'h, le second à l'intersection entre la D34 et la route de Kercolin.





## LOGEMENTS SAISONNIERS



Des logements chez l'habitant pour accueillir les «travailleurs saisonniers»

### Proposer une solution de logements attractifs au personnel saisonnier constitue un enjeu fondamental pour assurer l'activité économique de notre territoire.

Afin de soutenir les entreprises dans leur processus de recrutement, la Communauté de Communes lance un appel aux habitants du Pays Fouesnantais en proposant aux propriétaires d'un bien vacant de le louer temporairement.

Vous avez une chambre, un studio ou un appartement meublé à louer ? Favorisez l'emploi local en louant votre bien à un travailleur saisonnier.

4 étapes pour proposer temporairement un bien à la location

- Etape 1 : Se rendre sur la page d'accueil du site de la CCPF : <https://www.cc-paysfouesnantais.fr/> et consulter l'article « Logement saisonnier »
- Etape 2 : Compléter le questionnaire en ligne afin de présenter votre logement et vos modalités de location. La CCPF reprendra contact avec vous afin de préciser l'offre d'hébergement et répondre à vos questions.
- Etape 3 : votre bien sera référencé sur une liste d'hébergements qui sera transmise aux entreprises qui recrutent ou au saisonnier en recherche d'un logement.
- Etape 4 : le saisonnier se mettra en contact avec vous afin d'échanger sur la proposition d'hébergement et éventuellement formaliser la mise en location de votre bien.

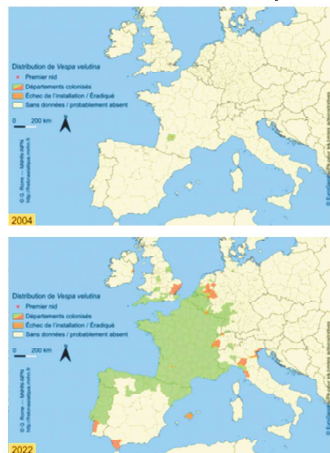
**Plus d'information : CCPF - service développement économie et tourisme – Linda PALACIN DO VALE**  
Par téléphone au 02 98 51 61 27 ou par mail [economie@cc-paysfouesnantais.fr](mailto:economie@cc-paysfouesnantais.fr)

## FRELONS A PATTES JAUNES

Lutte contre cet envahisseur destructeur



**Originaire de Chine, le frelon asiatique a été introduit dans le sud-Ouest de la France en 2004, lors d'une importation de poteries. Il a conquis le Finistère dès 2011 et en 2023, tout le territoire national ainsi qu'une partie des pays européens voisins. Son expansion rapide lui a valu un classement en « espèce exotique envahissante » au titre du code de l'environnement.**



Redoutable prédateur d'insectes et notamment d'abeilles, dont il nourrit ses larves, il est capable de décimer une ruche en quelques jours. La pression de prédation qu'il exerce sur les insectes pollinisateurs peut engendrer des déséquilibres sur la biodiversité. C'est cet aspect qui lui a valu un classement en «danger sanitaire» au titre du code rural.

Depuis 2015, la communauté de communes assure la destruction des nids de frelons asiatiques sur le Pays Fouesnantais.

En 2024, 38 nids de frelons ont été identifiés et détruits sur Clohars-Fouesnant.

Sur l'ensemble de la CCPF, ce sont 531 nids détruits par l'entreprise FARAGO ou les référents des communes.

Ce nombre est légèrement en baisse comparé à 2022 et 2023, mais sans savoir si cette baisse a un lien avec la tempête Ciaran de l'hiver 2023 ou la météo pluvieuse du 1<sup>er</sup> semestre 2024 ? Plus que jamais, la lutte contre cet envahisseur continue en 2025.

En cas de nid, plusieurs possibilités

- contacter la mairie
- faire un signalement Illiwap
- faite un signalement à la CCPF

<https://www.cc-paysfouesnantais.fr/formulaire-de-signalement/>



## CLO'ART AU BOUT DES DOIGTS

Présentation de cette association grandissante

**La vocation de notre association est de créer des objets utiles ou décoratifs, de réaliser divers travaux manuels et créatifs, de récupérer, restaurer, relooker ou détourner des objets inutilisés, par le biais des techniques telles que : la peinture, le découpatch, les travaux d'aiguilles, le travail du bois et d'autres matériaux, le scrapbooking, les techniques du macramé, la confection de bijoux... Ceci dans un esprit de partage, de convivialité, d'échanges et de solidarité.**

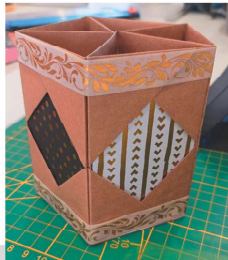
L'Association est ouverte à tous les publics (bienvenue aux enfants accompagnés d'un adulte) de Clohars-Fouesnant et des villes alentours.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les ateliers sont animés par les adhérents qui souhaitent partager leurs savoirs faire, chaque participant a également la possibilité d'apporter son propre ouvrage.



Partage et convivialité, échanges et solidarité



Quelques réalisations des membres de l'association.



Inutile de réserver, vous pouvez venir directement, nous vous recevrons avec plaisir pour noter vos suggestions et répondre à vos questions.

Nous mettrons à disposition du matériel et des fournitures et quelques idées de bricolage pour vous permettre de tester cette activité et l'ambiance du groupe.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir les cordiales salutations de toute l'équipe de "Clo'art au bout des doigts".

Chaque mois, les adhérents sont informés des dates et des thèmes des ateliers par le biais d'un article sur le site de la mairie, relayé sur les réseaux sociaux Facebook et Illiwap de Clohars-Fouesnant (application téléchargeable gratuitement).

Des affiches sont également apposées à la bibliothèque du bourg, à l'Agence Postale de Plouven et dans le sas d'entrée de l'Archipel à Fouesnant.

Une fois adhérent (adhésion famille et individuelle de 8€), vous pourrez également rejoindre notre groupe WhatsApp de partage d'informations sur les ateliers, si vous le souhaitez.

Nos ateliers ont lieu dans la grande salle située au rez-de-chaussée de l'espace socioculturel situé derrière la Mairie, à côté de la bibliothèque :

- les deuxième et quatrième mercredis du mois entre 14h30 et 17h30
- le dernier dimanche du mois entre 15 et 18h.



## JUMELAGE

### Un mois de Mars riche en animations

Cette année encore l'assemblée générale du jumelage a réuni une très grande majorité de ses membres ; le bureau est revenu sur les actions menées tout au long de l'année 2024 avec comme point d'orgue le voyage d'environ 30 personnes en Irlande en septembre dernier. Ce fût le moment d'échanger sur les actions

suivantes : une rétrospective de ce voyage en Irlande a été présentée aux adhérents le 18 janvier dans une bonne humeur, chacun des participants au voyage se faisant guide pour décrire leurs expériences au travers de superbes photos. Cette projection s'est finie autour d'une soupe suivie de saumon, accompagnés du soda bread fait selon la recette irlandaise et confectionné par les participants...

La prochaine animation est une nouveauté : la diffusion du match de rugby Irlande-France le samedi 8 mars à 15h15 dans la salle socioculturelle. Ouverte à tous, buvette et scones préparés par les membres de l'association.

Le traditionnel Irish beef stew de la Saint Patrick sera de retour le samedi 15 mars à partir de 19h30 dans la salle multifonctions de Hent Kastell. Musique irlandaise et bretonne au programme ! Sur inscription / nombre de places limité.

Pour tous renseignements, veuillez contacter l'association à l'adresse :

[comitejumelage.cloharsfouesnant@gmail.com](mailto:comitejumelage.cloharsfouesnant@gmail.com)

Laurence SIOHAN  
Vice Présidente du comité de jumelage

## BIBLIOTHÈQUE

### Suggestion de lecture

Voici quelques titres dans nos dernières acquisitions que vous pouvez emprunter à la bibliothèque.

par Marie-Claude GOUILL  
Bénévole à la bibliothèque

### ROMANS ADULTES

- Le phare de Zanzibar de Lorraine Fouchet
- Journal de ressac de Maylis de Kerangal
- Jacaranda de Gaël Faye



- Les oracles de Margaret Kennedy
- Juste au dessous du ciel d'Antonin Malroux
- La reine du labyrinthe de Camille Pascal



ALSH

Une année qui commence fort

**C'est plein de rires et de sourires que l'année a commencé au sein du centre de loisirs et de l'espace jeunes de Clohars-Fouesnant.**

En effet, les enfants ont eu la chance lors de ces 4 jours d'accueil de loisirs de faire de multiples activités : Visite du bateau de la SNSM de Bénodet, journée pyjama au centre, ou encore inter-ALSI avec le centre de loisirs de la Forêt-Fouesnant.

Evidemment ce n'est que le début de multiples sourires puisque les animateurs du centre de loisirs ont pour projet de continuer à faire rêver les enfants les mercredis et vendredis, mais également pendant les vacances : notamment les vacances de février qui se dérouleront sur le thème "I a vie maritime".

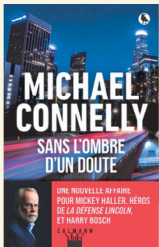


Pour rappel le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis après-midi avec possibilité de repas et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

L'espace jeunes est également ouvert pour les 8-17 ans : tous les mercredis de 14h à 18h30 ainsi que les vendredis de 15h à 18h30 ou encore pendant les vacances scolaires de 14h à 18h30.

Morgane  
Animatrice ALSH

POLICIERS



- Crime à la savonnière  
de Margot Le Moal
- Malheur aux vaincus  
de Gwenaël Bulteau
- Sans l'ombre d'un doute  
de Mickaël Connelly

ALBUMS



- Mes deux chez moi  
d'Amélie Antoine
- Edith, la petite fille qui avait 100 ans  
de Catharina Valckx
- Billy cherche un trésor  
de Catharina Valckx

- Lucie et ses amis  
de Marianne Dubuc



## APE

### La Magie de Noël !

#### La matinée de Noël du 20 décembre a été remplie de magie et de joie !

L'association des parents d'élèves a généreusement offert un goûter délicieux, créant une atmosphère festive. Les enfants ont eu la chance de rencontrer le père Noël, qui a distribué des chocolats et des cadeaux, apportant des sourires sur tous les visages. Pour exprimer leur gratitude, les enfants ont présenté une belle chorale en l'honneur du père Noël, ajoutant une touche musicale à cette matinée mémorable. Ce fut un moment chaleureux et convivial, célébrant l'esprit de Noël ensemble !



La soirée de Noël de l'école a été un véritable succès ! Nous avons eu le plaisir d'assister à un spectacle captivant « Le théâtre des émotions » d'un artiste talentueux, ROBERDAM, que nous souhaitons mettre en avant pour le faire connaître. Ce spectacle a su allier musique, magie et sophrologie, offrant ainsi un moment de détente et de divertissement aussi bien pour les petits que pour les grands.

Après cette performance envoûtante, nous avons partagé une délicieuse raclette party, où la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous, réunissant parents et enfants dans une ambiance conviviale. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux parents bénévoles qui ont contribué à faire de cette soirée un moment inoubliable !

L'équipe APE



### Collecte des journaux au profit de l'APE

Il suffit de déposer vos vieux journaux dans les conteneurs jaunes et gris mis à disposition devant l'école. Prochaines collectes :

**Lun. 10 et Mar. 11 mars 2025**

**Lun. 07 et Mar. 08 avril 2025**

## LE CAILLOU BLANC

### L'atelier découverte du Caillou Blanc

Vous vous êtes peut-être questionnés lorsque vous apercevez les travaux au Caillou Blanc en passant sur la route du Drennec. Que font-ils ?



Tout simplement la rénovation et l'agrandissement de l'atelier découverte, qui a été inauguré au mois de Juin 2024. Un agrandissement nécessaire pour améliorer les conditions de confort et d'accessibilité.

Mais qu'est ce que c'est que l'atelier découverte ? Créé en 1989, l'atelier permet à 15 personnes en situation de handicap d'accéder à des activités valorisant leurs talents et leur permettant de s'épanouir à travers des projet artistiques, ludiques, sportifs ainsi que des ateliers bien-être.

Grâce à l'agrandissement de l'atelier découverte, un espace bien-être a été créé permettant de proposer des séances de relaxation, musicothérapie, massage, ... Un espace calme appelé le coin-salon, permet aux plus anciens de se reposer chaque jour. Une nouvelle cuisine favorise la réalisation d'excellentes recettes en toute simplicité grâce à un aménagement accessible et fonctionnel. Une salle dédiée à l'activité physique permet à une psychomotricienne de venir animer des séances de groupe et de proposer une activité danse et musique. Enfin un atelier bois et un atelier d'artiste sont dédiés aux activités créatives (dessin, poterie, ...)



Une journée type à l'atelier découverte c'est : La possibilité pour les plus anciens de participer à un atelier cognitif le matin, tandis que d'autres lors de l'activité jardin repote et s'occupe du potager. Ou encore qu'une petite équipe participe à l'activité bois. A midi, les internes rejoignent leurs foyers et les externes regagnent la salle à manger de la ferme du pont pour déguster les bons plats préparés par l'ESAT cuisine. L'après-midi, lorsqu'il n'y a pas de sortie à l'extérieur : piscine, théâtre, musée, ... Un petit groupe part à l'atelier médiation animale avec les chevaux, les chèvres ou encore les chiens et les poules. Pendant que les plus anciens se reposent et que d'autres confectionnent selon l'activité du jour : des bougies, du savon, des bijoux, des objets en mosaïque ou encore participent à l'atelier feutrine. Vous vous demandez à quoi ressemblent toutes ses créations, sachez que vous pouvez venir les découvrir chaque année lors de notre marché de Noël !

Aurélien SCHAEDELE

Communication, partenariats et inclusion - Caillou Blanc



### DANS TRO CF

Appel à collectage

**Dans le cadre de son développement, l'association DANS TRO CF lance un appel à collectage.**



L'association Dans Tro CF collecte toutes sortes de photos anciennes, de costumes bretons adulte et enfant, de cols et coiffes quel que soit leur état (en don ou prêt).

Nous vous accueillerons à la salle socioculturelle de Clohars-Fouesnant tous les vendredis du mois de mars de 18h00 à 20h00. Merci d'avance.

Vous pouvez contacter l'association

Caroline : [carohavel@orange.fr](mailto:carohavel@orange.fr)

ou Bernard : [bernard.legall59@sfr.fr](mailto:bernard.legall59@sfr.fr)

## VIE COMMUNALE

### L'ÉCOLE DU BOURG

**Depuis la rentrée de septembre, Clara Bodivit-Bottineau a pris la direction de l'école. Elle nous donne des nouvelles de l'école et des activités proposées aux enfants.**

Sous la tempête au phare d'Eckmühl



Vendredi 27 septembre, les élèves de GS-CP et de CE1-CE2 de l'école de Clohars-Fouesnant se sont rendus au phare d'Eckmühl pour monter les 290 marches en colimaçon qui mènent au sommet du phare.

La météo de ce jour-là était capricieuse et a chamboulé quelque peu la visite (des rafales de vent jusqu'à 100km/h) mais les élèves sont rentrés ravis de leur visite!

"J'ai eu un peu le vertige et j'étais fatiguée mais c'était bien" peut-on entendre après la visite!

Une visite sportive qui s'inscrivait dans un projet autour de l'océan et de la mer puisque les élèves ont suivi le Vendée Globe à partir du 10 novembre...

C'est l'occasion de se demander comment se repèrent les bateaux en mer et ainsi de s'intéresser au rôle des phares et balises.

La visite permet de rendre les choses concrètes pour des élèves de cet âge (hauteur, matériaux, lentilles de Fresnel ..) et d'en apprendre plus (gardiennage, éclat blanc du phare toutes les 5 secondes, bataille d'Eckmühl...).

C'était donc une visite riche et qui a tout de même pu avoir lieu étant donné la météo.

Les élèves étaient fin prêts à suivre la course du Vendée Globe!



## L'ÉCOLE DU BOURG (SUITE)

## Le Vendée Globe



Plusieurs classes de l'école ont suivi la course du Vendée Globe.

Pour les plus grands, cela permet de travailler en géographie (latitude/longitude...), en sciences (expériences, maquettes...) et en arts plastiques.

Pour les plus petits, on suit chacun son skipper ! On déplace les bateaux sur la carte, on observe les objets qui flottent et ceux qui coulent ... on essaie de construire un bateau qui flotte. On cherche à comprendre la vie à bord d'un bateau.

Il s'agit d'une aventure humaine et sportive enrichissante à tous points de vue !

Les GS-CP ont suivi plus précisément le parcours de Damien Seguin (qui permet aussi de nombreux échanges autour du handicap puisque né sans main gauche).

Ils ont eu la chance de le voir en visio ! (voir photo)

## Noël

Pour les fêtes de fin d'année, les élèves de CM ont envoyé des cartes de vœux en Irlande à des élèves du comté de Galway (à Craughweel, près d'Oranmore ; ville jumelée avec Clohars-Fouesnant).

Le vendredi 20 décembre était une journée de fête (visite du Père-Noël, goûter, chorale de Noël ...).

Tous les élèves de l'école se sont rassemblés pour chanter au Père-Noël : un très bon moment.

A leur retour en classe, des cadeaux les attendaient (livres pour chaque élève et jeux collectifs pour la classe).

Le soir, l'APE de l'école avait organisé une soirée raclette ainsi qu'un spectacle qui a permis des bénéfices nécessaires à la réalisation des futurs projets de l'école...



Les projets sont encore nombreux pour le reste de l'année scolaire :

- voile en CM2
- voyage scolaire en GS/CP et CE2/CM1
- plantations d'arbres sur la commune dans le cadre du programme du pays fouesnantais « 1 élève/ 1 arbre »
- séances d'initiation aux échecs pour les plus jeunes
- ...

Mais on vous en dira plus dans le prochain « Kelou » !  
A bientôt

Les élèves de l'école de Clohars-Fouesnant

## NOUVELLES ENSEIGNES

“Allo Fabien Taxi,” service de taxi à Clohars-Fouesnant

**Cet été un nouveau taxi a débuté son activité sur la commune de Clohars-Fouesnant.**



Cet été, un nouvel artisan a commencé son activité dans la commune sous l'enseigne “Allô Fabien Taxi”. Pour Fabien Basset, il s'agit d'une reconversion professionnelle. Il a exercé comme ambulancier durant six ans en tant que salarié. Il travaille sur réservation, sur le pays fouesnantais, pour effectuer tous types de transports : transports privés comme par exemple pour vous déposer à la gare ou l'aéroport, ou transports médicaux car il est conventionné toutes caisses d'assurance maladie.

Fabien Basset est disponible 7 jours sur 7 et pour toutes distances. Ses coordonnées téléphoniques sont le : 06.08.65.27.94

“Les Mains de Marie”, praticienne en soins énergétiques

**“Tout est possible à celui qui croit”**



Christelle Guillot a été infirmière pendant 22 ans avant de s'installer fin 2022 en tant que magnétiseuse. Habitant Pleuven, elle a commencé par exercer à domicile dans le secteur du pays fouesnantais. Depuis début janvier 2025, elle exerce dans un local situé au 09 rue de l'église, à Clohars-Fouesnant.

Ce don de magnétisme et de médiumnité qu'elle possède, elle souhaite le mettre à disposition auprès de tous, petits et grands qui sont dans le besoin. La pratique intervient en complémentarité avec le monde médical, et en aucun cas ne se substitue aux traitements médicamenteux des patients.

Pour tous renseignements : 06.64.47.33.19



**Mairie** ([www.clohars-fouesnant.bzh](http://www.clohars-fouesnant.bzh))

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

Tél. : 02.98.54.60.09. ou [mairie@clohars-fouesnant.bzh](mailto:mairie@clohars-fouesnant.bzh)

**Espace Jeunesse et ALSH**

Cindy au 06 10 68 40 65 ou [www.facebook.com/espacejeunesse.cloharsfouesnant](http://www.facebook.com/espacejeunesse.cloharsfouesnant)

ALSH, accueil des enfants de 3 à 11 ans - <https://alsh29950.wixsite.com/website>

**Horaires de la bibliothèque**

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16h30-18h et Samedi : 10h30-12h



**Permanences** (Sur rendez-vous)

- Service d'inclusion numérique : semaine paire, le lundi de 14h-17h par créneau de 45 min sur rendez-vous auprès de la mairie
- Permanences à la communauté de communes du Pays Fouesnantais : 02.98.51.61.27 ou [www.cc-paysfouesnantais.fr](http://www.cc-paysfouesnantais.fr)
- Assistante Sociale : 02.98.76.24.21 - Virginie GUILLOU
- Mission Locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC) (pour les jeunes de 16 à 25 ans) : 02.98.51.61.27 ou [www.mlpc.asso.fr](http://www.mlpc.asso.fr) - Gwenn RIPOCHE
- Centre local d'information et de coordination (CLIC) (pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponses à vos questions) : 02.98.51.61.27 ou [clic@ccpaysfouesnantais.fr](mailto:clic@ccpaysfouesnantais.fr)
- Relais Petite Enfance (RPE) : 02.98.51.61.26 ou [petite-enfance@cc-paysfouesnantais.fr](mailto:petite-enfance@cc-paysfouesnantais.fr) - Stéphanie LE BEAU et Christelle BORDIER

**Déchetterie de Kerambris** (Collecte des déchets le mardi)

Du 01 avr. au 30 sep. : 08h30-12h/13h30-18h00

Du 01 oct. au 31 mar. : 08h30-12h/13h30-17h30

**Horaires d'autorisation des activités bruyantes**

En semaine : 08h30-12h15/13h45-19h30

Sam. : 09h-12h15/13h45-19h Dim. & Jours Fériés : 10h-12h